SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Grande-Rivière tenue **le lundi 09 aout 2021** de **19 h 30** à **20 h 42** à l'hôtel de Ville de Grande-Rivière, sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Gino Cyr.

(Séance tenue sans public, avec distanciation physique)

2021-08-09 **SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Mesdames Valérie Langelier et Lucie Nicolas, Messieurs Christian Moreau, Léopold Briand, Gaston Leblanc et Denis Beaudin.

SONT AUSSI PRÉSENTS LES EMPLOYÉS SUIVANTS :

Madame Marilyn Morin greffière, Jacques Berthelot trésorier, Luc Lebreux directeur du service incendie et Éric Dubé directeur des travaux publics.

194.07-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par : Valérie Langelier

et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE : L'ordre du jour suivant soit adopté tel que lu.

01. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
02. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET2021 ET DISPENSE DE LECTURE
03. TOUR DE TABLE DES OFFICIERS
04. QUESTIONS AUX OFFICIERS
05. DIRECTEUR FINANCIER
- a) Comptes à payer au 31 juillet 2021
- b) Gestion documentaire et numérisation - Contrat 2021 - (règlement parapluie V-691/06-18)

06. POLITIQUE FAMILIALE
07. MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)
08. DIRECTEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
- a) Fond de l'alliance pour la solidarité Gaspésie - Signature du protocole - Autorisation

09. DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE
10. DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
11. DIRECTEUR GÉNÉRAL
- a) Adoption du règlement d'emprunt numéro V - 711/07-21 décrétant une dépense et un emprunt de 3 160 000 $ visant à la transformation d'un bâtiment en caserne incendie
- b) OAA Espoir-Câlin - Travaux d'agrandissement - Appel d'offres - Autorisation
- c) Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin - Devis pour appel d'offres pour le contrôle de la qualité des matériaux - Octroi de contrat
- d) Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin - Contrôle de la qualité des matériaux - Appel d'offres - Autorisation
- e) Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin - Volet réseaux secondaires, raccordement et mise aux normes des installations sanitaires - Estimation des coûts - Contrat
- f) Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin - Volet réseaux secondaires - Servitudes - Mandats
- g) Projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin - Surveillance de chantier - Octroi de contrat
- h) Hôtel-de-Ville - Rénovations intérieures - Appel d'offres - Autorisation
- i) MTQ - PAVL - Convention d'aide financière - Autorisation
- j) Demandes de dons/commandites

12. URBANISME
13. INFORMATIONS AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE
14. TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

195.08-21 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2021 ET DISPENSE DE LECTURE**

Considérant que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu copie du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021 avant la tenue de la présente séance, qu'ils en ont pris connaissance et se déclarent satisfaits du contenu des documents déposés,

2021-08-09 Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Soit adopté, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021, avec dispense de lecture.

TOUR DE TABLE DES OFFICIERS

Monsieur le maire offre aux officiers présents de prendre la parole et chacun s'exprime à tour de rôle.

QUESTIONS AUX OFFICIERS

Les membres du conseil municipal sont invités à adresser leurs questionnements aux officiers.

DIRECTEUR FINANCIER

196.08-21 **COMPTES À PAYER AU 31JUILLET 2021**

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents
QUE : Soient adoptés les comptes à payer au 31 juillet 2021, tels que présentés par le directeur financier pour un total de 157 776,91 $.

Le conseil municipal prend acte
de la liste des comptes du journal déboursé déposé par le Trésorier.

197.08-21 **GESTION DOCUMENTAIRE ET NUMÉRISATION - CONTRAT 2021 - (RÈGLEMENT PARAPLUIE V-691/06-18)**

ATTENDU que la Ville a conclu, pour l'année 2021, un contrat avec la firme IDnum technologies dans le cadre du projet de gestion documentaire et numérisation de ses archives municipales (résolution 032.02-21);

ATTENDU que ces travaux ont été prévus dans le règlement d'emprunt parapluie portant le numéro V-691/06-18 et dûment approuvé par le MAMH;

Il est dûment proposé par : Lucie Nicolas
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QU' : Un montant de 20 000 $ soit affecté au règlement d'emprunt parapluie numéro V-691/06-18, pour les travaux prévus, et remboursable sur une période de six (6) ans;
QUE : Le trésorier soit autorisé à effectuer les écritures comptables qui s'imposent afin de donner plein effet à la présente résolution.

POLITIQUE FAMILIALE

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

DIRECTEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

2021-08-09 **198.08-21** **CAMP DE JOUR 2021 - FOND DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ GASPÉSIE - SIGNATURE DU PROTOCOLE - AUTORISATION**

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal autorise son directeur des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire à signer le protocole d'entente du fonds québécois d'initiatives sociales, consolidation des projets locaux et régionaux, financés dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Gaspésie 2017-2023 auprès du regroupement des MRC de la Gaspésie, en ce qui concerne la subvention pour le camp de jour 2021

DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

---------- **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO V - 711/07-21 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 160 000 $ VISANT À LA TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT EN CASERNE INCENDIE**

Ce point a été reporté à une séance ultérieure

199.08-21 **OAA ESPOIR-CÂLIN- TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT - APPEL D'OFFRES - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT que des travaux d'agrandissement au 500 Grande-Allée Ouest doivent être réalisés, conformément à la phase II du protocole d'entente intervenu entre la MRC du Rocher-Percé et la Ville de Grande-Rivière, (résolution 253.12-20);

Pour ce motif,

Il est dûment proposé par : Valérie Langelier

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil autorise son directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'agrandissement au 500 Grande-Allée Ouest.

200.08-21 **PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR RUE DU MOULIN - DEVIS POUR APPEL D'OFFRES POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX - OCTROI DE CONTRAT**

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal octroi un contrat de gré à gré à la firme Tetra Tech QI inc pour un montant de 850$ taxes en sus, pour la réalisation de la

description du mandat de contrôle de la qualité des matériaux par un laboratoire, dans le cadre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin.

2021-08-09 **201.08-21** **PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR RUE DU MOULIN - CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - AUTORISATION**

Il est dûment proposé par : Léopold Briand
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal autorise son directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour effectuer le contrôle de la qualité des matériaux, conformément à la description du mandat préparé par la firme Tetra Tech QI inc, dans le cadre du projet d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin.

202.08-21 **PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR RUE DU MOULIN - VOLET RÉSEAUX SECONDAIRES, RACCORDEMENT ET MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SANITAIRES - ESTIMATION DES COÛTS - CONTRAT**

CONSIDÉRANT que la Ville a offert à ses citoyens l'opportunité de se prévaloir des services de raccordement au réseau d'aqueduc et/ou d'égout sanitaire et d'étaler le paiement sur le compte de taxes pour une période de dix (10) ans;
CONSIDÉRANT que deux réseaux secondaires doivent être ajoutés au plan initial, pour captation des eaux usées et alimentation en eau potable à des résidences enclavées n'ayant pas de façade donnant sur la rue;
CONSIDÉRANT qu'une estimation des coûts doit être réalisée, avant de procéder à un appel d'offres pour ce projet;

Pour ces motifs,
Il est dûment proposé par : Léopold Briand
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal octroie un contrat de gré à gré à la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 1 225 $ pour l'estimation des raccordements et des réseaux secondaires dans le cadre projet d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin, volet raccordement et réseaux secondaires.

203.08-21 **PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR RUE DU MOULIN - VOLET RÉSEAUX SECONDAIRES - SERVITUDES - MANDATS**

ATTENDU que dans le but de permettre le branchement des deux (2) services à certaines résidences construites sur des lots enclavés et situées à plus de 35 mètres de la voie publique, la Ville compte installer, à ses frais, un réseau de conduites secondaires pour les alimenter en eau potable et pour capter leurs eaux usées;

ATTENDU que pour ce faire, la Ville doit s'entendre avec les propriétaires des lots 5 293 352 et 5 293 408 ayant une façade sur la rue du Moulin pour obtenir une servitude à cet effet;

2021-08-09 **ATTENDU** que les ententes de servitude à intervenir avec les propriétaires des lots ci-haut mentionnés doivent être enregistrées au registre foncier du Québec par un notaire;

ATTENDU que des plans de localisation des servitudes pour l'installation des canalisations d'aqueduc et d'égouts doivent être réalisés pour l'enregistrement de l'acte notarié.

Pour ces motifs,

Il est dûment proposé par : Christian Moreau

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : le conseil municipal autorise son directeur général à négocier les modalités des ententes de servitudes avec les propriétaires concernés;

QU' : il autorise son directeur général, sa greffière et le maire à signer lesdites ententes;

QUE : le directeur général soit autorisé à engager les dépenses reliées à la préparation des actes notariés relatifs à ces servitudes;

QUE : l'Étude Jean Couture notaire Inc. soit mandatée à enregistrer ces servitudes au Registre foncier du Québec;

QUE : le directeur général, et la greffière ou le maire soit autorisés à signer lesdits documents notariés;

QUE : le conseil municipal autorise son directeur général à signer un contrat gré à gré avec la firme LSAG pour la réalisation des certificats de localisation des servitudes dans le cadre du projet ci-haut mentionné;

204.08-21 PROJET DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SECTEUR RUE DU MOULIN - SURVEILLANCE DE CHANTIER - OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT qu'au terme d'un appel d'offres public fait sur le sytème électronique d'appel d'offres du Québec (SEAO), pour des services en ingéniérie afin de réaliser la surveillance du chantier du réseau d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin, une firme a déposé une soumission;

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme au plan et devis;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection à analyser la soumission et qu'elle obtient une note supérieure à la note de passage;

Pour ces motifs,

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal acquiesce à la recommandation émise par son comité de sélection et octroi un contrat de 295 204,96 $ à la firme Tetra Tech QI inc. pour la surveillance du chantier de prolongement des services d'aqueduc et d'égout secteur rue du Moulin

205.08-21 **HÔTEL-DE-VILLE - RÉNOVATIONS INTÉRIEURES - APPEL D'OFFRES - AUTORISATION**

CONSIDÉRANT qu'un nouveau poste a été affiché;

2021-08-09 **CONSIDÉRANT** qu'il n'y a plus de bureau disponible pour accueillir un nouvel employé**;**

Pour ces motifs,

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil autorise son directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la construction d'un nouveau bureau dans l'Hôtel-de-Ville.

206.08-21 **MTQ - PAVL - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - AUTORISATION**

ATTENDU que la ville de Grande-Rivière a reçu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale PAVL volet accélération du MTQ pour la réalisation de travaux sur des routes locales de niveau 1 et 2;

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure la convention d'aide financière émise par le Ministre des transports afin de déterminer les obligations des parties dans ce contexte;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance et a compris les modalités de ladite convention;

ATTENDU qu'il est d'accord avec les conditions édictées par le Ministre;

Pour ces motifs,

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil autorise son directeur général et sa greffière à signer la CONVENTION à intervenir avec le Ministre des transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volet accélération;

QUE : La Ville de Grande-Rivière s'engage à respecter le protocole de visibilité tel que stipulé à l'Annexe B de la CONVENTION.

207.08-21 **DEMANDES DE DONS/COMMANDITES**

Il est dûment proposé par : Valérie Langelier
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Suite aux demandes de dons et/ou commandites reçues des organismes ci-après identifiés, le conseil municipal accepte de verser les montants suivants, totalisant la somme de 700 $:

École de permaculture et d'agriculture innovante de Val-d'Espoir ..	.500 $
Société de l'Alzheimer du Québec (Marche)	200 $

URBANISME

INFORMATIONS AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE

Monsieur le Maire fait part des informations et des correspondances pertinentes.

TOUR DE TABLE DES CONSEILLERS

Monsieur le maire offre aux conseillers présents de prendre la parole et chacun s'exprime à tour de rôle.

2021-08-09

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire annonce la période de questions mise à la disposition des citoyens.

208.08-21 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par : Christian Moreau
et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

Le Maire approuve toutes les résolutions contenues dans le présent procès-verbal.

Gino Cyr, Maire	Marilyn Morin, Greffière